

AB INVEST
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 5 000 euros
Siège social : 209 Le Plessis Pas Brunet
44390 NORT-SUR-ERDRE
821 803 657 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 12 février 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 août 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à - 4 080 euros de la manière suivante :

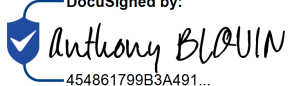
Perte de l'exercice : -4 080 euros

Prélèvement sur les réserves :
- sur le compte « **autres réserves** » 4 080 euros

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme par signature électronique privée, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

454861799B3A491...

Copie certifiée conforme par le Gérant

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DocuSigned by:
Anthony Bl
454861799B3A491...

DGFIP N° 2033-A-SI

Désignation de l'entreprise EURL AB INVEST										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 209 LE PLESSIS PAS BRUNET 44390 NORT-SUR-ERDRE															
SIRET		82180365700013													
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12									
										Exercice N clos le					
										31/08/2021					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012							
		Autres *		014				016							
	Immobilisations corporelles *		028				030								
	Immobilisations financières * (1)		040		99 771		042				99 771				
	Total I (5)		044		99 771		048				99 771				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052							
		Marchandises *		060				062							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068				070							
		Autres * (3)		072				074							
	Valeurs mobilières de placement		080				082								
	Disponibilités		084		4 64		086				4 64				
	Charges constatées d'avance *		092				094								
	Total II		096		4 64		098				4 64				
	Total général (I + II)		110		100 235		112				100 235				
PASSIF												Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				5 000						
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126				500						
	Réserves réglementées *				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131				132		87 860						
	Report à nouveau				134										
	Résultat de l'exercice				136				(4 080)						
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140				2 778						
	Total I		142		92 058										
Provisions pour risques et charges		Total II		154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166				317						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169				172		2 625						
	Comptes courants d'associés				173				5 236						
	Autres dettes				175										
	Produits constatés d'avance				174										
Total III		176		8 177											
Total général (I + II + III)		180		100 235											
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)	Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199					Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etit préparatoire.



②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>EURL AB INVEST</u>		Néant ☐ *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR <u>018</u>		Exercice clos le <u>31/10/2025</u>	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	
	Production vendue	<div> <div>Biens</div> <div>Services *</div> </div>	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
				217	218
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
		dont amortissement du fonds de commerce			255
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges	<div> <div>dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *</div> <div>dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles</div> </div>		259	262
			260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264
1 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270
					(1 455)
	Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294
	Produits exceptionnels (IV)				290
	Charges exceptionnelles (VI)	<div> <div>dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)</div> <div>dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)</div> </div>	347		300
348					
	Impôt sur les bénéfices * (VII)				306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310
					(4 080)
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314
Régime d'exploitations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 625
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987
				JEI (44. sexies A)	989
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions outre mer	344
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993
	Créance due au report en arrière du déficit				346
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	643
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)	647
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)	649
					350
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				
					17 503
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					370
					17 503

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

EURL AB INVEST

ANNEXE

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 25/11/2025

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025 dont le total est de 100 235,02 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -4 080,37 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

EURL AB INVEST

SOMMAIRE

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Edité le 25/11/2025

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des provisions

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

EURL AB INVEST

ANNEXE

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 25/11/2025

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

EURL AB INVEST

ANNEXE

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 25/11/2025

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

NEANT

EURL AB INVEST

ANNEXE

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro Edité le 25/11/2025

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat*	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	101 771		2 000	99 771	
TOTAL	101 771		2 000	99 771	

EURL AB INVEST

ANNEXE

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro Edité le 25/11/2025

5 - ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires	2 778			2 778
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Autres provisions règlementées				
Provisions				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres dépréciations				
TOTAL	2 778			2 778

EURL AB INVEST

ANNEXE

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 25/11/2025

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

6.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	317
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	317

EURL AB INVEST

ANNEXE

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro Edité le 25/11/2025

7 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
CABINET BLOUIN IMMO	2 550	66 915	100,00	47 940	47 940			382 553	-23 904	
SCI AB IMMO NORT	100	46 910	99,00	99	99	48 954		60 311	19 149	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres fillales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires